

4) Une amélioration de la situation du commerce des produits agricoles qui permet de maintenir les programmes de soutien. Pendant les négociations, on a dit craindre que les discussions ne modifient en profondeur la portée de l'appui que le gouvernement accorde à notre secteur agricole. On devrait savoir clairement que la chose ne s'est pas produite, et que telle n'était pas notre intention. Le système des offices de commercialisation et des régimes de gestion des approvisionnements (y compris les contingents à l'importation) et les droits connexes que nous accorde le GATT (Article XI) sont maintenus. Les producteurs de produits laitiers et avicoles de l'île n'ont rien à craindre de cet Accord. Nous gardons également la possibilité d'ajouter des produits à ce système si nous devons décider que cela est dans notre meilleur intérêt.

L'entente sur l'agriculture prévoit l'élimination de tous les droits de douane (pour la plupart sur dix ans, avec un droit moyen de 6 %) ainsi que l'élimination de la menace d'imposition de contingents sur certains produits contenant du sucre. Reconnaisant la situation particulière de nos producteurs horticoles qui bénéficient de droits saisonniers, nous pourrons, dans les vingt prochaines années, revenir temporairement aux droits précédemment appliqués aux fruits et légumes frais en cas de déprime des prix.

Nous avons également convenu que les règlements techniques et les pratiques d'inspection, comme ceux qui ont été appliqués à nos exportations de pommes de terre, ne seront plus utilisés pour entraver le commerce. Enfin, nous avons convenu de ne pas utiliser les subventions directes à l'exportation dans nos échanges bilatéraux de produits agricoles.

Les exportations de pommes de terre de table et de semence comptent pour plus du tiers du commerce de la province avec les États-Unis. Malgré une saison de culture plus longue et l'actuel droit de douane de 35 cents le 100 livres, l'industrie de la pomme de terre de l'Î.-P.-É., qui est déjà compétitive, bénéficiera de l'élimination des obstacles au commerce et d'une meilleure sécurité d'accès. De plus, les conditionneurs qui peuvent produire et vendre des pommes de terre en emballages spéciaux et d'autres produits de spécialité destinés aux marchés de la restauration et de la préparation de plats pré-cuits devraient pouvoir tirer avantage des nouveaux débouchés.

5) Un meilleur accès pour les exportations de poisson de l'Î.-P.-É. L'industrie de la pêche de l'île compte environ 3 700 pêcheurs et 60 installations enregistrées pour